



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 7 janvier, à dix heures, l'Assemblée Générale Ordinaire du COSIM Nouvelle-Aquitaine, s'est réuni au 48 rue de Marseille à Bordeaux.

La présidence de la séance est assurée par Monsieur Alioune SY, son président. Après avoir constaté que le quorum est atteint, il déclare ouvert l'Assemblée Générale. Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- 1- Rapports Moral et d'activités
- 2- Rapport financier
- 3- Renouvellement des instances du Collectif (CA et Bureau)
- 4- Cotisation annuelle
- 5- Divers (changement de domiciliation)

Après avoir présenté le rapport moral de l'association, le Président a détaillé le rapport d'activités, avec la participation des membres du bureau.

Le trésorier a présenté le rapport financier.

Après un long échange, suivi des explications et éclaircissements nécessaires, l'assemblée a adopté les résolutions suivantes :

Résolution une

L'Assemblée Générale a adopté à l'unanimité les rapports d'activités et financier présentés par le président et le trésorier pour l'exercice 2022 et donne quitus au trésorier de sa gestion.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Résolution deux :

Conformément aux statuts, le bureau et le conseil d'administration ont présenté leurs démissions pour le renouvellement des instances de direction du COSIM Aquitaine.

A l'issue du premier tour de l'élection, sont élues à l'unanimité au Conseil d'Administration du COSIM Nouvelle-Aquitaine pour deux ans renouvelables les associations suivantes :

ACTUME (*Association Contre la Tuberculose et les Maladies Endémiques*) : **Ibrahima ANNE**
AQAFI (*Aquitaine Afrique Initiatives*) : **Alioune SY**
ASFS (*Audition Solidaire France Sénégal*) : **Insa DIOP**
HAÏTI EN VIE : **Karl BELMONT**
SOS ENFANTS DE MEYO : **Catherine TABANOU**
SOS Espoir d'Afrique : **Dorothee BENE**
SENS (*Solidarités Echanges Nord Sud*) : **Cédric CELLIER**
TTWFA (*Train&Travel with Women for Africa*) : **Bénédicte JOAN**

BUREAU DU COSIM NOUVELLE AQUITAINE

PRESIDENT

M. Alioune Sy (AQAFI)

VICE PRESIDENTE

Mme Catherine Tabanou (SOS ENFANTS DE MEYO)

VICE PRESIDENT DELEGUE

M. Ibrahima Anne (ACTUME)

SECRETAIRE

M. Karl Belmont (HAÏTI EN VIE)

TRESORIER

M. Cédric CELLIER (SENS)

Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution trois :

La cotisation annuelle reste inchangée. Elle est fixée à 15 euros par membre et par année.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution quatre :

L'assemblée Générale a décidé de modifier la domiciliation de l'association. Désormais, elle sise au 54 Cours Marc Nouaux 33000 Bordeaux.

Adoptée à l'unanimité.

Le Président et le Secrétaire sont chargés de réaliser les démarches administratives nécessaires

La séance est levée à 18h, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Alioune SY

